

PRIX AMÉNAGEMENT

Dossier de candidature 2009

Identification de la réalisation	
Nom du projet : Square des Frères-Charon	
Adresse et emplacement : Angle sud ouest des rues McGill et Wellington	
Concepteurs (artiste, architecte, urbaniste, aménagiste, etc.) : Raphaëlle de Groot, artiste; Robert Desjardins, architecte paysagiste; Gavin Affleck, architecte	
Date de réalisation : 2007-2008	Date d'inauguration : été 2008
Coût total : 1,8 M\$	
Montage financier : Partagé 50/50 entre le Gouvernement du Québec et la Ville de Montréal	
Partenaires : Ville de Montréal - Gouvernement du Québec (Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine) (MCCCF)	

Identification de la municipalité ou de la MRC	
Municipalité ou MRC : Ville de Montréal - Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle (SDCQMVDE) - Direction des grands parcs et de la nature en ville (DGPNV) - Ville de Montréal	
Adresse : 801, rue Brennan, 4 ^e étage	
Ville : Montréal	Code postal : H3C 0G4
Téléphone : 514 872-1465	Télécopieur : 514 872-1458
Courriel : n/a	

Identification du responsable de la candidature	
Nom : Desjardins	Prénom : Robert
Adresse : 801, rue Brennan, 4 ^e étage	
Ville : Montréal	Code postal : H3C 0G4
Téléphone : -5148721465	Télécopieur : 514 872-1458
Courriel : rdesjardins_2@ville.montreal.qc.ca	
Poste occupé par le responsable de la candidature : architecte paysagiste chef d'équipe	
Employeur : Ville de Montréal	

Catégorie de concours

Veuillez cocher la case appropriée.

- Municipalités de 100 000 habitants et plus
 Municipalités entre 20 000 et moins de 100 000 habitants
 Municipalités de moins de 20 000 habitants

Attention ! Vos réponses ne doivent pas dépasser les limites du cadre !

Présentation générale de la réalisation

Veillez fournir un texte explicatif présentant l'origine de la réalisation, la mise en contexte, les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement, les défis particuliers, etc.

Le square des Frères-Charon a d'abord été aménagé en 1990 suite à l'implantation d'une importante infrastructure d'assainissement et de contrôle des eaux. Le Parc alors créé offrait une installation minimale qui, largement perturbée par les nombreux projets de construction avoisinants, a rapidement rejoint la fin de sa vie utile. En effet, l'environnement immédiat du square a connu des développements immobiliers majeurs et au début des années 2000, son état n'était plus adapté au nouveau contexte urbain.

L'emplacement de l'îlot fait du square des Frères-Charon un des éléments cruciaux dans les relations urbaines qu'entretiennent le Faubourg des Récollets, la Cité multimédia, le Vieux-Montréal, le Vieux-Port et la rue McGill. Lieu carrefour situé au cœur d'un environnement où convergent plusieurs signatures de design urbain, son aménagement pose un défi : celui de la définition de son rôle, de sa personnalité et de sa signification en tant qu'espace public. Pour traiter cette problématique d'aménagement, la Ville de Montréal a souhaité explorer une nouvelle attitude face au processus de conception des places publiques. De sa propre initiative, elle mit sur pied une équipe composée d'une artiste, d'un architecte et d'un architecte paysagiste afin de répondre à de simples interrogations : En quoi l'espace public est-il empreint d'identité? Quelle est la place du citoyen dans cette identité? Développe-t-il un lien avec la dimension sociale et culturelle de cette identité? Et comment cela pourrait-il se manifester au square des Frères-Charon?

Si les concepteurs du square possèdent des compétences spécifiques et une démarche de création qui leur est propre, ils n'ont pas été réunis dans le but de se diviser un territoire de travail en fonction des a priori habituels. Plutôt, ils ont été invités à emprunter une approche entièrement transversale. Ainsi, par exemple, le concours menant à la rétention des services de l'artiste avait la particularité de proposer une démarche ouverte où la réalisation d'une œuvre d'art n'était pas décidée d'avance. Plus que de miser sur un contenu fonctionnel, historique ou stylistique, l'équipe de conception a mis l'accent sur l'expérience de la ville et de la vie urbaine – une posture lui permettant d'explorer et d'approfondir le point de vue du citoyen. Point de vue commun à tous, il facilite la transversalité souhaitée : car tous expérimentons la ville avant de mettre notre chapeau d'architecte, d'artiste, etc.

En inaugurant cette approche métissée, la Ville de Montréal a mis en place un véritable laboratoire de méthodologies. L'équipe a utilisé divers outils de communication pour interpeller le citoyen dans la démarche. En plus des forums traditionnels, elle souhaitait ouvrir un canal de communication plus dynamique et confortable à adopter. Dans cette perspective, le portail Internet du Vieux-Montréal servit de lieu d'échange privilégié entre les citoyens et les concepteurs. Par le biais d'envois postaux ciblés et une campagne publicitaire dans les journaux, le citoyen était invité à donner son avis sur l'avenir du square et prendre connaissance de l'avancement du projet via le site internet. Les citoyens pouvaient commenter le développement du projet et réagir aux opinions récoltées.

L'aménagement du square des Frères-Charon est ainsi le résultat d'un travail pluridisciplinaire qui propose une approche innovatrice par sa manière d'imposer la transversalité, d'encourager une démarche ouverte à la consultation et de solliciter l'implication du citoyen. Cette approche particulière a donné corps à un aménagement qui intègre les dimensions fonctionnelles, historiques, culturelles, spatiales et esthétiques dans un même concept d'ensemble.

[Suite]

Cette qualité d'intégration propose une expérience dévoilant l'espace urbain comme un environnement dont la richesse de sens découle de l'interrelation étroite d'un ensemble de facteurs, de préoccupations et d'intérêts qui posent avant tout la question de l'identité singulière des lieux et des espaces que nous nous donnons.

L'aménagement du square des Frères-Charon donne à voir la ville actuelle en même temps qu'il évoque son paysage d'origine. Le concept s'exprime par une découpe circulaire réalisée à même le pavé de la ville de façon à dévoiler un jardin de graminées, rappel de la prairie où les Frères Charon, premiers occupants, ont construit le moulin à vent dont les vestiges sont signalés par un marquage en granit au coin sud-est de l'îlot. De nuit, ce jardin de graminée se transforme en jardin chromatique grâce à un éclairage coloré. Autre atout : l'aménagement inaugure un petit belvédère où le citoyen accède à une terrasse circulaire qui offre un autre point de vue sur le square et la ville environnante. Cet élément reprend la tradition des pavillons, kiosques et promontoires qui a jalonné l'aménagement des espaces publics au fil du temps. L'idée est apparue lors des discussions portant sur l'édicule technique situé au coin nord-est de l'îlot. Modifier l'apparence de ce bâtiment était une priorité de façon à intégrer harmonieusement la présence d'infrastructures à l'ensemble du projet et au paysage urbain.

Enfin, deux éléments s'ajoutent au plan d'aménagement : un point d'eau et une borne de mémoire; et à cela se joint le mobilier urbain. Ces dernières composantes permettent aux citoyens de s'appropriier plus directement le square tout en réactualisant une longue tradition associée au rôle des espaces publics.

Description de la réalisation

Veuillez fournir un texte décrivant le projet d'aménagement en fonction des aspects suivants :

Dimension culturelle

Décrivez les choix esthétiques et le concept. Décrivez les particularités de la dimension culturelle de la réalisation (intégration d'une œuvre d'art, mise en valeur du patrimoine, traitement artistique ou sur mesure des composantes, intégration d'un équipement culturel temporaire ou d'un espace de diffusion à ciel ouvert).

Par le rappel du paysage d'origine de la prairie et son contraste avec la ville environnante, le concept suggère un intervalle de temps qui laisse imaginer les transformations graduelles du site. Les choix formels accentuent ce contraste en exploitant la surface plane et presque carrée du square pour faire surgir du sol une étendue de graminées dans une découpe ronde. Le motif du cercle trace un parallèle entre ce paysage dévoilé, le marquage du moulin et le belvédère qui chapeaute une infrastructure (égout verticale et collecteur) s'enfonçant dans le sol telle une tour souterraine. Chaque élément réfère à des périodes d'occupation différentes du site. Le vocabulaire d'ensemble surprend en même temps qu'il reprend la typologie des squares de Montréal avec une allée centrale et un sentier de traverse. Le belvédère, le point d'eau, la borne de mémoire et les différentes implantations de bancs proposent un design qui réactualise leur fonction et le rôle traditionnels des espaces publics. La particularité du projet réside justement dans la création d'un plan d'ensemble qui aborde l'aménagement comme une grande installation artistique en intégrant les aspects fonctionnels, historiques, contextuels et esthétiques de chacune de ses composantes.

Intégration de la réalisation au contexte environnant

Précisez quelle attention a été portée à l'intégration de la réalisation au paysage environnant et à la valorisation de l'architecture existante. Indiquez en quoi la réalisation présente un caractère durable.

L'emplacement du square se trouvant au carrefour de plusieurs identités et signatures de design urbain (Faubourg des Récollets, Cité multimédia, Vieux-Montréal, Vieux-Port et rue McGill), une attention particulière a été portée à la définition de sa propre singularité en tant qu'espace public et porte d'entrée vers la Cité multimédia. Par son mobilier urbain, l'aménagement proposé s'inscrit dans la signature du Vieux-Montréal. Et comme beaucoup des espaces publics de cet arrondissement, il permet au citoyen la lecture d'une dimension historique qui lui est propre. Toutefois, par son vocabulaire formel surprenant – son étendue plane presque dénuée d'arbre, son belvédère, la forme ronde de son jardin de graminées et son éclairage nocturne coloré – il affiche une présence unique et résolument contemporaine qui participe à la nouvelle dynamique urbaine du quartier.

Originalité

Identifiez ce que la réalisation a d'unique. Identifiez les solutions originales que présente la réalisation.

En privilégiant un métissage des compétences et des sensibilités au niveau de la conception de l'aménagement du square, le processus de réalisation a favorisé une démarche avant tout réflexive et critique. Le fait de ne pas avoir placé au premier plan une signature d'artiste, de style ou un programme de commémoration n'a pas pour autant conduit à la création d'un lieu anonyme. Au contraire, l'aménagement du square des Frères-Charon est unique. Il a été conçu à la manière d'une installation in situ révélant les qualités, la mémoire et l'identité propre du lieu. Il a s'agit pour les concepteurs de se mettre à l'écoute du caractère latent du site en sondant son ancrage historique ainsi que les caractéristiques de son emplacement et de sa relation à l'encadrement bâti et à la dynamique changeante du quartier. L'approche contraste donc avec les formules génériques qui proposent un vocabulaire d'aménagement pouvant s'adapter, selon les souhaits, à tous les types d'espaces.

Travail multidisciplinaire

Précisez si une équipe de travail a été constituée. Précisez qui a pris part au projet (architectes, artistes, ingénieurs, aménagistes, designers, citoyens, etc.). Précisez si la réalisation est le fruit d'une approche intégrée impliquant différents services municipaux.

L'équipe de conception a travaillé étroitement avec un ensemble de collaborateurs professionnels composé de Gilles Arpin (éclairage), Sandra Baronne (plantation), Michel Morelli / Morelli Designers (mobilier urbain), François Riopel / Genivar (génie), Julie Leclerc et Paul Martin / Moitié-moitié (concept et design d'interprétation). Les services d'art public, des communications, d'histoire et d'archéologie de la Ville ont été mis à contribution à différentes étapes du processus. L'équipe a aussi consulté un comité avisé extérieur constitué par le bureau d'art public de la Ville et composé de professionnels du domaine des arts visuels et de l'histoire de l'art. En plus des forums traditionnels, l'équipe a pris en compte les commentaires d'autres organismes dont les équipes des projets urbains avoisinants (rue McGill et place d'Youville) et le conseil du patrimoine. Enfin, l'équipe a été nourrie par la participation des citoyens qui ont pris la parole à travers le portail Internet.

Adéquation de la réalisation aux besoins et aux attentes du milieu

Identifiez quelles étaient les attentes et les besoins du milieu. Précisez en quoi la réalisation y répond.

Via l'espace internet créé spécifiquement pour ce projet, l'équipe de conception a pu prendre connaissance des perceptions et désirs des citoyens quant au futur aménagement du square. En terme de programmation, les citoyens ont exprimé la nécessité d'un espace de repos, un lieu où l'on s'arrête, où l'on apprend autant que l'on médite et qui l'on fréquente autant le jour que le soir. En terme d'ambiance, on penche plus vers une identité Vieux-Montréal tout en reconnaissant quand même l'identité Cité multimédia, on veut un lieu porteur de sens avec un soupçon de fantaisie, un espace verdoyant qui exprime aussi l'histoire plus que la modernité. L'aménagement du square répond à ces attentes en se détachant des lieux communs et en évitant les pièges de ce type de sondage, c'est-à-dire qu'il ne se contente pas de satisfaire des souhaits éparpillés, mais propose une idée maîtresse forte et cohérente qui offre une vision singulière du lieu et de l'espace public. Le square des Frères-Charon a maintenant une identité bien à lui. Sa marque dans l'espace urbain contribue à la richesse culturelle du Vieux-Montréal, de la rue McGill et de la Citémultimédia.

Photographies illustrant la réalisation

Vous devez transmettre, en accompagnement de ce formulaire, un maximum de dix photos en format jpeg de la réalisation (par exemple, des photos avant et après, des photos ou plans d'implantation du projet dans son environnement immédiat, des photos présentant des plans éloignés et plus rapprochés, etc.).

Une attention particulière doit être portée au choix des photos qui permettront aux membres du jury de bien comprendre le projet et d'en apprécier les qualités.

Pour chacune des photos, indiquer son titre, sa légende et le crédit photographique.

Photo 1

SFrères-Charon01.jpg_Révéler l'histoire © Ville de Montréal et Affleck + de la Riva

Photo 2

SFrères-Charon02.jpg_ Une plaque tournante de plusieurs quartier © Marc Cramer

Photo 3

SFrères-Charon03.jpg_Percer la surface ville et en faire surgir le paysage © Marc Cramer

Photo 4

SFrères-Charon04.jpg_ La prairie © Marc Cramer

Photo 5

SFrères-Charon05.jpg_ L'édicule et sa terrasse © Marc Cramer

Photo 6

SFrères-Charon06.jpg_ Le jardin d'hiver © Daniel Chartier

Photo 7

SFrères-Charon07.jpg_ Un passage singulier © Marc Cramer

Photo 8

SFrères-Charon08.jpg_ Nouveaux mobiliers urbains © Marc Cramer

Photo 9

SFrères-Charon09.jpg_ Le jardin chromatique © Robert Desjardins

Photo 10

SFrères-Charon10.jpg_ Le jardin chromatique © Sylvain Legault

Critères d'évaluation

Un prix par catégorie de concours sera remis à la réalisation qui se distingue des autres candidatures par :

- sa qualité esthétique ;
- la réussite de son intégration au contexte environnant ;
- son originalité ;
- le travail multidisciplinaire ;
- son adéquation aux besoins et aux attentes du milieu.

Exigences de présentation

Le dossier de candidature, comprenant le formulaire complété et les photographies, doit être acheminé par courriel ou par la poste sur CD-ROM.

Les textes fournis dans le formulaire seront repris intégralement pour la présentation des réalisations dans le site Internet de Les Arts et la Ville. Il est donc important de porter une attention particulière à la rédaction des différentes parties du dossier de candidature.

L'évaluation des réalisations se fera uniquement à partir du formulaire complété et des photographies. Aucune autre pièce supplémentaire ne sera remise aux membres du jury.

Date limite

Le dossier de candidature doit être transmis à Les Arts et la Ville avant le **6 mars 2009** par courriel à recherche@arts-ville.org ou par la poste à l'adresse suivante :

Les Arts et la Ville
870, avenue de Salaberry, bureau 104
Québec (Québec) G1R 2T9

Informations

Pour plus d'information ou pour vérifier l'admissibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter !

Martin Valiquette
T. 418 691-7480
C. recherche@arts-ville.org
www.arts-ville.org